

Zeitschrift: Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie
Band: - (2012)
Heft: 4

Artikel: Carburants issus de la biomasse : oui, mais...
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-644350>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Carburants biogènes

Carburants issus de la biomasse: oui, mais...

La réduction des gaz à effet de serre est une priorité. La discussion à ce sujet s'étend également aux carburants biogènes qui sont issus de la biomasse. Malgré un bilan des émissions de CO₂ meilleur que celui des carburants pétroliers, les biocarburants n'ont pas réussi à ce jour à s'établir en Suisse. La Confédération impose à dessein des règles strictes à leur promotion.

En Suisse, un automobiliste ne désirant plus rouler avec un carburant conventionnel mais avec un biocarburant a le choix entre le biodiesel, le biogaz ou le bioéthanol. Ces carburants ont tous en commun de ne rejeter lors de leur combustion que la quantité de CO₂ préalablement absorbée durant leur croissance. Ils présentent donc un bilan CO₂ nettement plus avantageux que l'essence ou le diesel conventionnels. En dépit de cette caractéristique positive, leur part actuelle au niveau de la consommation suisse globale de carburant est faible. En 2010, la consommation finale de carburants pétroliers était de 294 740 térajoules, contre seulement 633 térajoules pour les carburants biogènes.

De l'assiette et la mangeoire jusqu'au réservoir

Le potentiel des biocarburants en Suisse est considéré comme faible. L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a élaboré une stratégie biomasse ainsi qu'une prise de position les concernant. La Confédération applique un principe que l'on pourrait résumer par la formule: «de l'assiette et la mangeoire jusqu'au réservoir». Les plantes se prêtant à un usage alimentaire doivent être utilisées en premier lieu afin de nourrir les êtres humains, en second lieu comme aliment pour le bétail et en dernier ressort pour produire de l'énergie. «En Suisse, les terres cultivables disponibles sont limitées. La priorité va clairement à la

production alimentaire», explique Bruno Guggisberg, spécialiste de la biomasse à l'OFEN. C'est pourquoi les déchets de la biomasse (déchets, résidus de la production agricole et des engrais de ferme) figurent en tête de liste au chapitre de la production de carburants biogènes. «Ces carburants ont un bon bilan écologique et ne concurrencent pas la production alimentaire», poursuit le spécialiste.

Les carburants biogènes s'avèrent problématiques lorsque des plantes énergétiques (colza, maïs, soja, huile de palme, etc.) sont directement cultivées à cet effet. Certes ils permettent de réduire les émissions de CO₂, mais ils se trouvent en compétition immédiate avec la production agroalimentaire et, en outre, nuisent parfois davantage à l'environnement que les carburants fossiles. Dans une étude réalisée en 2007, l'Empa a ainsi conclu que le carburant produit dans les régions tropicales à partir de sucre de canne ou d'huile de palme nuit jusqu'à 30% plus à l'environnement que les carburants fossiles et ce, notamment en raison du défrichement de la forêt vierge par le feu, de l'irrigation intensive et de l'emploi de certaines machines. A des latitudes tempérées, un fort

recours aux engrais et un faible rendement sont déterminants en matière de pollution environnementale.

La promotion doit se faire de manière différenciée

D'après l'étude de l'Empa, la promotion des carburants biogènes doit donc se faire de manière différenciée. C'est l'orientation suivie par la Confédération avec ses mesures d'encouragement qui entend permettre de produire des carburants biogènes de manière rentable, sans pour autant nuire davantage à l'environnement. «Seuls les biocarburants pouvant attester d'un bilan écologique et social positif sont exonérés de l'impôt sur les huiles minérales», explique Bruno Guggisberg. Par rapport à l'essence fossile, les carburants biogènes doivent rejeter 40% moins de CO₂ de la culture à la consommation, ils ne doivent pas nuire exagérément à l'environnement et leur production doit répondre à des normes sociales minimales. En règle générale, le biocarburant fabriqué à partir d'huile de palme, de soja ou de céréales ne peut pas profiter d'allégements fiscaux, car sa production est considérée comme une menace pour la forêt vierge et la biodiversité. En revanche, les carburants issus des déchets ou des résidus agricoles et forestiers sont classés comme inoffensifs sur le plan écologique et perçoivent l'allégement fiscal sans devoir prouver leur bilan écologique global positif. (his)

INTERNET

Plateforme pour les carburants biogènes:
www.bio-sprit.ch